



## COUR D'APPEL DU QUÉBEC

Date de parution: 30 juillet 2014 (Avis de la juge en chef)

Dates de révision : 20 mai 2016; 27 février 2017

### **DIRECTIVE G-3** **VERSION TECHNOLOGIQUE DES MÉMOIRES, EXPOSÉS ET** **CAHIERS DE SOURCES**

Afin de faciliter le travail de la Cour et d'améliorer son efficacité, les parties sont fortement encouragées à joindre une version technologique du mémoire ou de l'exposé et du cahier de sources à chacun des exemplaires de leur version papier (7 exemplaires pour le mémoire, 5 pour l'exposé et 4 pour le cahier de sources). Cette version technologique doit être confectionnée en format Word et/ou PDF (si disponible, la version Word est recommandée) permettant la recherche par mots-clés et être enregistrée sur un support matériel. La clé USB est le format privilégié par la Cour, mais les CD/DVD-ROM sont également acceptés. La version technologique doit être une reproduction conforme de la version papier. Aux fins d'archivage, la version sur support papier sera considérée comme la version officielle du mémoire ou de l'exposé.

**Me PATRICIA NAULT**  
**Greffière des appels (Division de Québec)**

**Me BERTRAND GERVAIS**  
**Greffier des appels (Division de Montréal)**